

Avec ses 230 centres
en France il y a
toujours un Cnam
près de chez vous !

le cnam

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr

le cnam

Licence professionnelle - LP10401A

Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux

**Droit, économie, gestion
mention développement de projets de territoires**

Prérequis :

- Diplôme niveau III (DEUG, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac+2) ;
- Titre RNCP III assistant de gestion ;
- CC020 validé avec VAP85 validée (si pas de diplôme niveau III préalable).

Procédure d'admission

Les candidats intéressés doivent transmettre leur candidature (entre autres : CV, lettre de motivation, copie de leur diplôme) via la plateforme démarches-simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr>

Objectifs

Cette licence professionnelle vise à acquérir les connaissances fondamentales dans les domaines juridiques concernant les collectivités territoriales (droit administratif, droit constitutionnel, droit des services publics et de la commande publique, droit de l'environnement, droit de l'urbanisme). Elle propose des mises en situations pratiques ainsi que des thématiques concrètes en lien direct avec la gestion territoriale (régionale, départementale, communale et intercommunale). La dimension européenne, essentielle à l'appréhension de ces différentes thématiques, y est largement abordée.

Elle permet d'acquérir des compétences en conception et suivi de projets d'aménagement et de développement urbains, et de réactualiser les connaissances ainsi que les méthodes de travail au plus près des exigences des métiers de la sphère des collectivités territoriales, qu'il s'agisse des professions liées à la fonction publique territoriale ou de celles exercées par leurs prestataires (délégués de services publics, bureaux d'études, ingénieurs, aménageurs urbains, etc.).

Conditions de validation

Pour obtenir la délivrance de ce diplôme, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans.

Compétences

- Maîtrise de l'organisation et du fonctionnement général des collectivités locales ;
- Connaissance des méthodes liées aux projets de conception urbaine et environnementale ;
- Conduite d'études pour définir les politiques publiques et les orientations stratégiques d'une collectivité ;
- Réalisation d'études globales et sectorielles à partir de diagnostics ;
- Veille documentaire juridique et statistique.

Inscription

Pour les UE à la carte uniquement : www.cnam-paris.fr (rubrique M'inscrire)

Pour la version package, contact en page 2.

La date limite des inscriptions est fixée au 11 octobre 2024 pour des raisons pédagogiques.

Tarifs (2024-2025)

- Individuel (package) : 943 € en 1 an ou 472 € en 2 ans
- À la carte (hors formation diplômante) :
 - Tarif individuel - UE à 4 crédits : 138 € ; UE à 6 crédits : 207 € ; UA : 207 €
 - Tiers financeur - UE à 4 crédits : 690 € ; UE à 6 crédits : 1035 € ; UA : 1035 €

Perspectives professionnelles

- **Cadre territorial (sur contrat ou sur concours)**
- **Chargé d'études territoriales**
- **Assistant/chef de projet urbain**
- **Responsable de projet environnemental**
- **Technicien en urbanisme**
- **Agent de développement local/social**
- **Responsable de projets européens**

LP Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux

Programme

La LP Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux comporte 9 unités d'enseignement (UE) obligatoires auxquelles s'ajoutent un stage (ou expérience) ainsi qu'un projet tuteuré. Une UE de langue (au choix) doit également être validée. Les cours sont organisés de manière à pouvoir obtenir le diplôme en deux ans.

Code	Enseignements	Période	Crédits (ECTS)
UEV132	Diagnostic et gestion territoriale appliqués	1 ^{er} semestre – Année N ou N+1	4
ACL105	Les fondamentaux du droit public appliqué	1 ^{er} semestre – Année N ou N+1	4
ACL103	L'Europe des territoires	1 ^{er} semestre – Année N	4
ACL102	La gestion thématique des collectivités locales	1 ^{er} semestre – Année N ou N+1	4
UEV133	Sociologie urbaine et stratégies territoriales	2 ^e semestre – Année N ou N+1	6
UEV109	Initiation au développement local	2 ^e semestre – Année N ou N+1	4
UEV108	Environnement territorial et développement durable	2 ^e semestre – Année N	4
ACL101	Les fondamentaux des collectivités locales	2 ^e semestre – Année N +1	6
UEV124	Urbanisme et population	2 ^e semestre – Année N+1	4
UATR01	Stage ou expérience	Année N ou N+1	6
UATR02	Projet tuteuré	Année N ou N+1	8
Une UE au choix parmi :			
ANG320	Anglais professionnel	Année N ou N+1	6
ARA100	Cours de langue et de parcours arabe, parcours collectif	Année N ou N+1	

Responsables nationaux

Christophe Robert (christophe.robert@lecnam.net)

Maxime Schirrer (maxime.schirrer@lecnam.net)

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :
handi.cnam.fr

Le Cnam
EPN11
Équipe Territoires
2, rue Conté
Paris 3^e

territoires.cnam.fr

Contact

secrétariat pédagogique
licences.aménagement@lecnam.net